



ACTES
de la *Conférence nationale*
et
du 13^e colloque de l'AQPC

*Les collèges,
une voie essentielle de développement*

**Recherche sur les liens entre certaines
caractéristiques personnelles des
étudiants et leur cheminement scolaire
au cégep**

par

Robert DUCHARME,
professeur
Collège de Saint-Jérôme
Ronald TERRILL,
responsable de la recherche
SRAM

Association québécoise
de pédagogie collégiale



Cégep de Chicoutimi



Fédération
des cégeps



Atelier JA2.12

**Recherche sur les liens entre certaines caractéristiques personnelles des étudiants
et leur cheminement scolaire au cégep**

Robert Ducharme
Ronald Terrill

Le présent article est un condensé du rapport préliminaire portant le même titre qui fut publié et remis à chacun des collèges au mois de février dernier. Ce rapport présentait les premiers résultats au questionnaire intitulé «Aide-nous à te connaître» qui fut administré au printemps 1992 auprès de 18,000 étudiants nouvellement admis au collégial. Ce questionnaire portait sur diverses caractéristiques scolaires, familiales, économiques, sociales et culturelles des étudiants.

Le deuxième volet de cette recherche, de facture statistique, portera sur les liens que ces caractéristiques ont entre elles, d'une part, et sur leurs influences sur le rendement et le cheminement scolaires des étudiants, d'autre part.

ORIGINE DU PROJET DE RECHERCHE

Ce projet de recherche origine de la Commission des affaires étudiantes (CAE) de la Fédération des cégeps. Dans la foulée du Colloque de Toronto sur le "First Year Experience" (1988), cette Commission avait parrainé une revue de littérature américaine sur les thèmes de l'intégration et de la persistance scolaires. Elle souhaitait, au terme de cette revue de littérature, doter le réseau collégial d'un formulaire d'identification des caractéristiques sociographiques et personnelles reliées à l'intégration et à la persistance scolaires, conçu selon le modèle utilisé par Alexander Astin (1988) aux États-Unis. Ce formulaire visait à améliorer la connaissance des nouveaux élèves qui arrivent au collégial, dans le but d'expérimenter auprès d'eux diverses interventions susceptibles de favoriser leur intégration et leur persistance scolaires.

Le projet initial fut subventionné par le programme PAREA au cours de l'année scolaire 1990-1991. Le projet comportait trois étapes: l'adaptation du formulaire d'Astin à la population québécoise, l'analyse des liens entre les caractéristiques sociographiques et personnelles avec diverses variables du cheminement scolaire, et l'expérimentation de modèles d'intervention visant à contrer les abandons et les échecs, d'une part, et à accroître la persistance et la réussite scolaires, d'autre part.

MÉTHODOLOGIE

Une version préliminaire du formulaire fut produite à l'automne 1990. Cette version a été fabriquée à partir de la traduction du formulaire d'Astin utilisée au Cégep de Valleyfield et de formulaires semblables utilisés par les Cégeps de Sherbrooke, de Maisonneuve, de Saint-Jérôme et d'Ahuntsic. Cette version préliminaire fit l'objet d'une validation de contenu auprès d'un groupe d'experts en psychologie et en affaires étudiantes, d'une part, ainsi qu'auprès d'un groupe de 130 étudiants inscrits à divers cours de psychologie au Collège de Saint-Jérôme, à la session d'automne 1990. Cette étape a permis de tester la pertinence des variables retenues ainsi que la formulation des questions.

Une version améliorée en ressortit. Elle fut, quant à elle, analysée, puis critiquée, par les membres d'un comité aviseur de PAREA, de même que par les membres de la Commission des affaires étudiantes, ainsi que par une quinzaine de spécialistes et de chercheurs travaillant sur le cheminement scolaire et l'aide à l'apprentissage dans le réseau collégial. Cette version fit également l'objet d'une discussion de groupe réunissant une douzaine de psychologues oeuvrant dans les collèges ainsi que par les aides pédagogiques individuels et les conseillers en orientation d'une dizaine de cégeps.

Ronald Terrill est responsable de la recherche au SRAM

Robert Ducharme est professeur de psychologie au Collège de Saint-Jérôme

Ces opérations de validation de contenu ont conduit à la **version expérimentale** du formulaire. Cette version fut testée à la fin du mois de novembre 1990 auprès d'un échantillon de 645 étudiants, provenant de 5 collèges de la région métropolitaine. Cette expérimentation a permis d'établir un portrait sociographique des répondants quant aux raisons de la poursuite de leurs études collégiales, quant à leur choix de collège, quant à leurs lieux d'études, quant à leur situation résidentielle, familiale, financière, personnelle et affective, tout en fournissant des indices sur les liens entre les facteurs explorés et les dimensions de leur cheminement scolaire.

Les résultats furent suffisamment convaincants pour que la Commission des affaires étudiantes décide d'aller de l'avant avec une **version finale** du formulaire. A cette étape, la Commission s'adressa au SRAM (Service régional des admissions du Montréal métropolitain) et lui demanda de prendre en charge la gestion du projet de recherche ainsi que l'administration du questionnaire auprès d'un nombre élargi de collèges du réseau public d'enseignement. Le formulaire fit alors l'objet d'une nouvelle révision. Il fut amputé de la section portant sur les caractéristiques personnelles et affectives, on lui ajouta des questions sur le temps d'étude et on retoucha la formulation de diverses autres questions. Ce **formulaire final** fut imprimé à 25,000 exemplaires et fut administré dans 15 collèges publics francophones, répartis dans diverses régions du Québec.

Destinataires

Le choix des collèges fut déterminé par leur situation géographique ainsi que par la diversité de leurs programmes d'enseignement. Leur importance démographique fut également prise en considération. Le questionnaire fut adressé à tous les nouveaux admis de l'enseignement régulier désireux de s'inscrire à la session d'Automne 92 dans chacun de ces 15 collèges, qu'ils arrivent directement du secondaire, qu'ils proviennent d'un autre collège ou qu'ils effectuent un retour aux études après une période d'arrêt.

Procédures d'administration

Deux modèles ont été retenus par les collèges pour la passation du questionnaire: l'administration de masse et l'envoi postal.

Une majorité de collèges (11) ont eu recours à l'administration de masse. Ils ont utilisé à cette fin les journées réservées aux choix de cours de leurs nouveaux admis et leur ont distribué le questionnaire. Neuf ont procédé en grands groupes dans des auditorium ou des salles collectives, deux ont procédé par petits groupes d'une trentaine à la fois, dans divers locaux de classe.

Quatre collèges ont procédé par la poste et ont envoyé le questionnaire aux nouveaux admis en même temps que leur confirmation d'admission, leur demandant de le rapporter lorsqu'ils viendraient effectuer leurs choix de cours. Une enveloppe de retour avait été prévue à cet effet et une lettre explicative concernant le "pourquoi" de la recherche et le "à qui" remettre le questionnaire accompagnait l'envoi.

En tout 17,777 étudiants ont répondu au questionnaire. Ce nombre représente 91 % de tous les nouveaux admis dans ces 15 collèges pour la session d'automne 1992.

Les numéros de dossiers

Les étudiants devaient indiquer leur numéro de dossier à la première question du formulaire. Ce numéro est indispensable pour obtenir les informations relatives à leur cheminement scolaire, notamment leurs résultats du secondaire, ceux du collégial, ainsi que leur persistance et leurs changements de programmes au cours des années. L'exactitude des numéros de dossiers a fait l'objet d'une étape préliminaire de validation. Tous les questionnaires comportant des erreurs ou des omissions à ce sujet ont été retirés des analyses. Il y en eût néanmoins 1050, ce qui

représente un taux de rejets de 6%. Pour l'instant, toutefois, nous avons considéré qu'il serait pertinent de les inclure dans la partie descriptive de nos résultats, leurs réponses étant valables même si leurs numéros de dossier sont inexacts.

RÉSULTATS

Voici maintenant les résultats de la compilation des réponses à certaines questions de ce sondage. Les pourcentages indiqués dans les tableaux ont tous été calculés en fonction du nombre de répondants et non du nombre de réponses. On remarquera, en conséquence, que la somme des pourcentages dépasse pratiquement toujours 100%, même aux questions où il était demandé de ne fournir qu'une seule réponse. Dans ce dernier cas, quelques étudiants ont contrevenu aux directives et nous avons considéré que leur très faible nombre ne justifiait pas qu'on les exclue, quitte à ce que la somme totale des pourcentages excède 100%.

Raisons de la poursuite des études collégiales (Question 9)

Les raisons justifiant la poursuite des études collégiales sont fort nombreuses et fort différenciées. Elles sont reproduites au tableau 1 qui suit.

Tableau 1

Raisons de la poursuite des études collégiales

Pour préparer mon avenir	84,4 %
Pour obtenir un diplôme	63,6 %
Pour obtenir un meilleur emploi	61,7 %
Pour me préparer à l'université	53,0 %
Pour améliorer ma culture	51,3 %
Pour accroître mes compétences	51,1 %
Pour ma satisfaction personnelle	50,4 %
Pour faire plus d'argent	28,8 %
Parce que j'aime étudier	19,6 %
Pour satisfaire mes parents	1,3 %
Pour obtenir un prêt-bourse	1,1 %
Pour quitter la maison	0,9 %
Pour rester avec mes ami-es	0,9 %
Parce que sans emploi	0,7 %
Pour passer le temps	0,7 %
Autres	2,3 %
Je ne sais pas	0,2 %

Les raisons de la poursuite des études sont essentiellement reliées à la préparation de l'avenir (84,4%), à l'obtention d'un diplôme (63,6%) ou d'un meilleur emploi (61,7%). Le nombre de ceux qui poursuivent des études collégiales dans le but de se préparer à l'université (53,0%), pour améliorer leur culture (51,3%), pour acquérir des

compétences (51,1 %) ou pour leur satisfaction personnelle (50,4 %) est également élevé et correspond au choix de plus d'un étudiant sur deux.

Soulignons que l'ordre des choix est pratiquement le même dans chacun des 15 collèges et que ce sont seulement les pourcentages qui varient d'un collège à l'autre. Par ailleurs, le choix "Pour me préparer à l'université" connaît des écarts considérables d'un collège à l'autre, écarts qui dépendent de la proportion des étudiants admis au secteur préuniversitaire, choix qui paraît naturellement justifié.

Motifs du choix particulier de collège (Question 11)

Quant aux raisons invoquées pour justifier le choix d'un collège en particulier, les répondant-e-s ont insisté sur les programmes d'études (76,5 %), la réputation du collège (42,5 %) et la proximité de l'établissement de leur lieu résidentiel (36,2 %). Ces raisons devançant toujours assez largement la qualité des lieux (26,2 %), la qualité des activités parascolaires, culturelles et sportives (22,3 %) et le désir de demeurer chez les parents (15,6 %). Ces résultats figurent au tableau 2 qui suit.

Tableau 2

Raisons justifiant le choix du collège

Ce collège offre le programme que j'ai choisi	76,5 %
Ce collège a une très bonne réputation scolaire	42,5 %
C'était le collège le plus près de chez mes parents	36,1 %
Pour la nature et la qualité des lieux	26,2 %
Ce collège a une très bonne réputation parascolaire	22,3 %
Je voulais demeurer chez mes parents	15,6 %
J'avais lu les brochures publicitaires du collège	14,4 %
Pour la réputation des services aux étudiants	13,7 %
Un ami me l'a recommandé	12,6 %
Facilités d'admission à l'université (cote Z)	8,4 %
Recommandation des conseillers en orientation	7,0 %
Il est plus facile d'être admis dans ce collège	3,9 %
A cause des stages	3,3 %
Mes parents voulaient que je fréquente ce cégep	2,9 %
Facilité de se trouver un emploi	2,8 %
Je voulais quitter le foyer familial	1,7 %
A cause de la mauvaise réputation des autres collèges	1,1 %
Autres	7,3 %

Dans l'ensemble, l'ordre des choix demeure identique pour la plupart des collèges, mais on note des écarts assez considérables dans les pourcentages obtenus à certaines raisons. Ainsi "la réputation du collège" varie de 91,2%

à 11,5%; "la proximité de la résidence parentale", de 71,3% à 14,1%; "la nature et la qualité des lieux", de 48,7% à 14,7%; et "la réputation des activités parascolaires", de 91,2% à 11,5%.

Intentions de diplomation (Questions 10)

Les résultats concernant les intentions de diplomation et, à travers elle, celle de la poursuite des études indiquent, dans une proportion de 75 %, qu'elles se situent dans le très court terme. Comme l'indique le tableau 3, près du quart des répondants (25,3 %) disent vouloir terminer leurs études après l'obtention de leur DEC et plus du tiers après un certificat (9,0%) ou un baccalauréat (29,9%) . Si l'on inclut les 20% qui ne le savent pas encore, à peine le 1/5 des étudiants visent des études avancées de maîtrise (13,8%) ou de doctorat (7,5%).

Tableau 3

Intentions de diplomation

DEC	25,3 %
Certificat	9,0 %
Baccalauréat	29,9 %
Maîtrise	13,8 %
Doctorat	7,5 %
Autre	1,3 %
Je ne sais pas	22,0 %
Aucun	0,0 %

Temps consacré à l'étude (Questions 13, 14 et 28)

Les questions relatives au temps d'étude comptent parmi les plus importantes de notre recherche et devraient fournir de précieuses informations quant à l'importance de ce facteur sur la réussite scolaire. Les résultats figurent au tableau 4 de la page suivante.

Ils indiquent que les étudiants du secondaire se répartissent en trois sous-groupes quant à leur temps d'étude. Grosso modo, près d'un premier tiers (30%) y consacre 1/2 heure ou moins par jour, un deuxième tiers (38%) près d'une heure, et un dernier tiers (35%) 1 heure 1/2 ou plus.

Ils indiquent donc que les nouveaux admis des collèges consacrent relativement peu de temps à leurs études et à leurs travaux scolaires. Comment s'en tireront-ils avec si peu de temps d'étude lorsqu'ils seront au collégial?

Tableau 4

Nombre d'heures consacrées quotidiennement aux études

Moins de 1/4 d'heure	6,4 %
Environ 1/4 d'heure	6,1 %
Environ 1/2 heure	17,2 %
Environ 3/4 d'heure	12,8 %
Environ 1 heure	25,1 %
Environ 1 1/2 heure	16,3 %
Environ 2 heures	12,3 %
Plus de 2 heures	7,1 %

Par contre, les données de ce tableau indiquent que 2 élèves sur 10 (19,4%) consacraient 2 heures ou plus par jour à leurs études, lorsqu'ils étaient au secondaire. Peut-on présumer, par hypothèse, que ce seront ceux qui réussiront le mieux leurs études collégiales, de même que ceux qui persisteront le plus jusqu'à la diplomation? Ce sont là cependant des analyses qui ne sont pas encore terminées et dont les résultats ne seront disponibles qu'en janvier 1994.

Il importe de préciser que ces résultats sur le temps d'étude quotidien correspondent assez fidèlement aux résultats que nous avons obtenus à propos du temps d'étude hebdomadaire. Ce dernier s'établit en moyenne à 8 heures par semaine, ce qui dépasse à peine 1 heure par jour.

Obstacles à l'étude (Question 15)

Les données qui précèdent sur le temps d'étude nous obligent à accorder beaucoup d'importance aux raisons et aux obstacles qui empêchaient les élèves du secondaire d'étudier davantage. Ces résultats figurent au tableau 5.

Ce tableau nous apprend que c'est d'abord le manque de temps (42,1%) qui constitue le principal obstacle à l'augmentation des heures d'études, suivi du manque d'exigence de la part des professeurs du secondaire (40,1%), d'un manque de motivation (39,1%) et du sentiment que les notes sont suffisantes comme ça (25,8%). Ces raisons laissent transparaître une certaine dualité entre le manque de temps et de motivation, d'une part, et l'insuffisance des exigences scolaires, d'autre part.

Outre ces raisons, ce sont l'absence de concentration (22,6%), de tranquillité (17,6%) et de discipline (14,2%), qui justifient le peu d'heures consacrées aux études, de même que les problèmes personnels (12,3%) et le manque d'organisation (11,5%). Les autres raisons sont marginales et touchent moins d'un étudiant sur dix.

Soulignons, enfin, que 60% des répondants ont indiqué au moins trois obstacles à leurs études et qu'il en est plusieurs qui en ont énuméré 5 ou plus.

Tableau 5

Obstacles à l'étude

Le manque de temps	42,1 %
Suffisant pour les travaux demandés	40,1 %
Le manque de motivation	39,1 %
Mes notes étaient suffisantes	25,8 %
Le manque de concentration	22,6 %
Le manque de tranquillité	17,6 %
Le manque de discipline	14,2 %
Mes problèmes personnels	12,3 %
Le manque d'organisation	11,5 %
Le manque de soutien	6,8 %
Mes ami-es	5,9 %
Le manque d'ordre	2,9 %
Le manque d'espace	2,1 %
Le manque de matériel	1,1 %
Autre	5,6 %

Situation résidentielle et familiale

(Questions 17 à 21)

Dans les questions sur la situation résidentielle et familiale, nous voulions savoir dans quelle mesure le départ de chez soi et le fait d'aller habiter ailleurs que chez les parents exerce une influence sur le cheminement scolaire. Nous voulions aussi connaître certaines caractéristiques familiales essentielles, comme le niveau de scolarité des parents et l'état de leurs revenus.

Lieu d'habitation

(Question 17)

Les résultats concernant le lieu de résidence figurent au tableau 6. Nous y avons mis en parallèle la situation résidentielle du secondaire avec celle du collégial.

Les données de ce tableau indiquent que la très forte majorité des répondants résidaient au domicile parental durant leurs études secondaires (86,3 %) et qu'il en sera de même lors de leurs études collégiales (67 %). Néanmoins, près de 20 % quitteront la résidence familiale lors de leur arrivée au collégial, pourcentage qui s'ajoutera à celui des étudiants pour qui c'était déjà le fait, au secondaire. Ces derniers iront surtout demeurer en appartement (19,6 %), en résidence étudiante (5,4 %) ou en pension (3,2 %).

Tableau 6

**Situation résidentielle des répondants
au secondaire et au collégial**

	Au secondaire	Au collégial
Résidence familiale	86,3 %	67,0%
Appartement	7,5 %	19,6%
Pension	1,6 %	3,2%
Résidence étudiante	0,9 %	5,4%
Propre résidence	3,3 %	3,0%
Autre	0,9 %	1,5%

Il y a toutefois des écarts considérables entre les collèges à ce sujet, en fonction des régions géographiques. Ainsi, dans quelques collèges, surtout des collèges métropolitains, la proportion de ceux qui quitteront le domicile parental pour aller demeurer ailleurs ne dépasse guère 5 à 10%, alors qu'elle dépasse largement 50% dans au moins deux collèges régionaux. C'est dans ces deux collèges qu'on compte le plus de répondants ayant indiqué qu'ils demeureront en résidences étudiantes au cours de leur première année d'études collégiales (jusqu'à 35,1%).

On peut donc en conclure que, en règle générale, les étudiants des collèges régionaux quittent davantage leur domicile parental pour poursuivre des études collégiales, alors que ceux des grandes villes, notamment Montréal, restent davantage au domicile parental.

Scolarité des parents
(Question 20)

Les parents, comme l'indique le tableau 7, semblent fortement scolarisés. Pour près de la moitié des répondants (49,9%), le père jouit d'une formation postsecondaire et pour plus du quart d'entre eux, il possède même une formation universitaire (26,0%). Pour plusieurs (43,6%), la mère dispose aussi d'une formation postsecondaire, et même d'une formation universitaire (17,1%).

Tableau 7

Scolarité des parents

	Père	Mère
Élémentaire	11,0 %	9,3 %
Secondaire	31,1 %	40,2 %
École technique	12,7 %	10,8 %
Collégial	11,2 %	15,7 %
Université	26,0 %	17,1 %
Je ne sais pas	7,9 %	7,0 %

Situation financière des parents (Question 21)

Quant à la situation financière des parents, la moitié des pères gagne des revenus se situant entre 30 et 40 mille dollars par année, et la moitié des mères entre 20 et 30 mille dollars par année, établissant un revenu familial médian se situant au-dessus de 50,000\$. On note, par contre, que près de 10% des répondants vivent dans des familles dont le revenu annuel se situe autour de 20,000\$. Les écarts entre les collèges, à ce chapitre, sont parfois considérables. Un collège affiche près de 30% (28,9%) de parents gagnant plus de 50,000\$ annuellement, alors que cette proportion dépasse à peine 10%, dans quelques autres collèges.

Situation financière des répondants (Questions 23 à 27)

Si la situation financière des familles est relativement confortable, qu'en est-il de celle des étudiants? Diverses questions exploraient quelques-unes de ces caractéristiques et se penchaient, entre autres, sur les sources de revenus des étudiants, les montants d'argent dont ils disposent pour passer l'année scolaire, le travail rémunéré et leurs dépenses. Les données relatives au montant d'argent dont disposeront les étudiants pour passer leur première année au collégial nous indiquent une moyenne de revenus se situant autour de 1,000\$ (20 dollars par semaine), que cet argent proviennent des parents, d'un travail d'été ou d'un travail à temps partiel durant l'année scolaire. La moitié des répondants (50,0%), en effet, disent qu'ils ne disposeront que de 1,000\$ ou moins (\$20 dollar par semaine), au cours de cette même période, tandis que près du tiers (31,0%) disposeront de 1,000 à 3,000\$ et près de 20% de 3,000\$ ou plus.

Travail étudiant (Question 25)

Ces montants nous apparaissent relativement faibles et nous étonnent, d'autant plus que la très forte majorité des répondants (70%) indiquent qu'ils effectueront un travail rémunéré au cours de leur prochaine année scolaire. On sait qu'ils accomplissent des tâches qui sont fort mal rémunérées, mais se peut-il qu'elles le soient à ce point qu'elles génèrent si peu de revenus? Les données relatives au travail rémunéré chez les étudiants figurent pour leur part au tableau 8 qui suit.

Tableau 8

Répartition du nombre des heures de travail rémunéré au secondaire
comparativement à ce qui est anticipé au collégial

	Au secondaire	Au collégial
Moins de 5 heures	18,2 %	7,5 %
Environ 5 heures	10,8 %	8,6 %
Environ 10 heures	21,8 %	28,0 %
Environ 15 heures	25,1 %	33,0 %
Environ 20 heures	13,2 %	15,9 %
Environ 25 heures	4,5 %	4,6 %
Environ 30 heures	2,1 %	1,5 %
Plus de 30 heures	4,2 %	1,1 %

Les données de ce tableau indiquent que les répondants se répartissent, quant aux heures de travail rémunérées, autour d'une moyenne de 15 heures par semaine, tant pour le secondaire que pour le collégial. Ainsi, près de 50% (49,9%) de ceux qui travaillaient au secondaire, effectuaient au moins 15 heures de travail rémunérées par semaine, et plus de 50% (56,1%) de ceux qui ont l'intention de travailler durant leurs études collégiales, le feront pendant au moins 15 heures par semaine. Il en est même 2 sur 10 qui dépassent les 20 heures par semaine, tant pour le secondaire que pour le collégial.

On remarquera ainsi que le profil des heures du travail rémunéré est relativement le même au secondaire qu'au collégial, bien que ce dernier indique une augmentation du nombre des heures travaillées. On constate, en effet, que le pourcentage de ceux qui travailleront moins de 5 heures par semaine tend à diminuer, alors qu'augmentent sensiblement les pourcentages indiquant des nombres élevés d'heures rémunérées, sauf dans les catégories de 30 heures et plus par semaine.

Ces données permettent, néanmoins, de constater que près de 40% des futurs étudiants de cégep envisagent dépasser la barre critique des 15 heures/semaine consacrées à un travail rémunéré, limite à partir de laquelle ils risquent de connaître des difficultés scolaires. C'est toutefois à peine plus que le nombre de ceux qui le faisaient au secondaire, laissant entendre qu'il s'agit-là d'une habitude acquise depuis quelque temps déjà. Nous aurons l'occasion de vérifier ultérieurement le comportement scolaire de ces étudiants, mais on peut d'ores et déjà constater que le travail rémunéré n'est pas nouveau lorsque les étudiants arrivent au collégial.

Occupation du temps (Questions 28 et 29)

Parmi les autres occupations des répondants, la télévision est évidemment la plus importante. Plus de la moitié des répondants y consacrent au moins une heure par jour et pour au moins un étudiant sur quatre, elle les occupe au moins 12 heures par semaine. Par comparaison, près de la moitié des répondants, venons-nous de voir, ne consacrent que 8 heures par semaine à leurs travaux scolaires.

La question concernant la pratique des sports, par ailleurs, nous apprend que près des trois-quarts des répondants (73,3%) pratiquent au moins 3 heures de sport par semaine. Près du quart, par contre, pratiquent de tels sports au moins 1 heure par jour (23,7%) et quelques-uns en font même davantage (12,8%). Le temps consacré à des passe-temps tels que collections, photos, jeux de société, etc. n'est pas très élevé. A peine 20% des étudiants y consacrent en moyenne 1 heure par jour. Il en est de même des tâches domestiques. Par ailleurs, plusieurs fréquentent occasionnellement le cinéma (64,9%), les discothèques (48,4%) et les spectacles (40,0%), principalement dans les collèges métropolitains.

LE DEUXIÈME VOLET DE LA RECHERCHE

Telles sont les tendances qui se dégagent d'une première analyse sommaire des réponses des étudiants à ce questionnaire.

Dans la deuxième partie de cette recherche, nous procéderons à l'analyse des interactions qu'ont entre elles certaines des caractéristiques étudiées ainsi qu'à leurs influences sur le rendement et le cheminement scolaires des étudiants. Nous porterons ainsi une attention particulière aux corrélations entre les résultats scolaires et des facteurs tels le temps consacré à l'étude, le travail rémunéré, l'aspiration aux études supérieures, le revenu et la scolarité des parents ainsi que la pratique de certaines activités culturelles.